

Zeitschrift:	Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber:	Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band:	27 (1965)
Heft:	5
Rubrik:	38ème rapport annuel de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs : 1er juillet 1963 - 30 juin 1964

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



38ème Rapport annuel

de l'Association suisse de propriétaires de tracteurs
(1er juillet 1963 — 1er juillet 1964)

(Les chiffres mentionnés entre () sont presque toujours
ceux de l'exercice précédent)

1. Généralités

Vu la nouvelle classification des véhicules automobiles agricoles établie par l'Arrêté du Conseil fédéral du 18 juillet 1961, le recensement annuel des tracteurs agricoles n'a pu être effectué depuis le 30 septembre 1961. Comme la réorganisation exigée par cet arrêté n'est pas encore achevée dans tous les services cantonaux des automobiles, le Bureau fédéral de statistique n'a pas non plus été en mesure de faire connaître l'effectif des véhicules automobiles agricoles au 30 septembre 1963.

On se rappellera que selon le Bureau fédéral de statistique, le nombre des tracteurs agricoles en service au 30 septembre 1960 était de 48 890 unités. L'importance de l'effectif de ces machines pour les années suivantes a été évalué comme suit par M. Brugger, Dr en sciences économiques, du Secrétariat des paysans suisses:

- 1961: 54 000 véhicules automobiles agricoles à 4 roues
- 1962: 59 000 véhicules automobiles agricoles à 4 roues
- 1963: 63 000 véhicules automobiles agricoles à 4 roues

Les cantons dans lesquels on compte la plus grande proportion de tracteurs agricoles et de véhicules agricoles spéciaux sur les 1282 nouvelles machines admises à la circulation durant la période allant du début d'octobre 1962 à la fin de septembre 1963 sont, par ordre d'importance, ceux de Berne (863), Zurich (559), Vaud (480), Lucerne (385), Fribourg (387), Argovie (380) et Saint-Gall (352). L'année dernière, la plus forte augmentation des effectifs avait été constatée dans les cantons de Berne (1164), Vaud (825), Thurgovie (719), Argovie (579) et Zurich (755).

2. L'effectif des membres

Entre le 1er juillet 1963 et le 30 juin 1964, nos sections ont recruté au total 902 nouveaux membres (1838). L'effectif des sociétaires a donc passé de 33 638 à 34 540 unités. Il s'agit de la plus faible augmentation enregistrée depuis 1951. On peut penser que ce recul dans le recrutement des membres est en relation avec le nouveau système appliqué pour la rétrocession partielle des taxes douanières perçues sur les carburants destinés à des usages agricoles (gasoil et essence). Ainsi que nous le verrons plus loin

dans un autre chapitre, la faute ne peut en être imputée à notre association. Par ailleurs, les difficultés en question devraient nous inciter à réaliser une meilleure cohésion afin de chercher ensemble une solution satisfaisante.

Ce sont les sections bernoise (299), argovienne (181), zurichoise (105), thurgovienne (99), lucernoise (94) et saint-galloise (82) qui ont vu l'effectif de leurs membres s'accroître dans la plus grande proportion. En ce qui concerne les autres sections, on voudra bien se reporter au Tableau 1, où sont indiquées les variations de tous les effectifs. Comme ces augmentations représentent des chiffres absous, c'est-à-dire non proportionnels, elles ne peuvent donner une idée exacte des efforts déployés par les petites sections, efforts qu'il n'est nullement dans nos intentions de minimiser. A ce propos, il serait utile de faire des comparaisons entre l'effectif des membres et l'effectif des tracteurs agricoles dans la zone d'activité des différentes sections (voir le Tableau 6 reproduit à la fin de ce rapport), afin de constater si le nombre des sociétaires se rapproche de celui des tracteurs en service. Les Tableaux 2 et 2a (Manifestations des sections) sont susceptibles de fournir aussi d'utiles indications à cet égard.

Nous adressons de sincères remerciements à ceux qui ont contribué à recruter de nouveaux membres.

Section	Effectif général des membres et effectif de chaque section					Modification de l'effectif durant l'exercice
	30.6.1960	30.6.1961	30.6.1962	30.6.1963	30.6.1964	
Argovie	1911	2097	2419	2855	3036	+ 181
Berne	3909	4256	4734	5168	5467	+ 299
Deux-Bâles	702	739	768	774	797	+ 23
Fribourg	2470	2450	2567	2554	2485	- 69
Genève	567	566	566	563	563	-
Grisons	56	46	50	58	52	- 6
Jura Bernois	277	339	361	408	410	+ 2
Liechtenstein	—	232	262	295	304	+ 9
Lucerne	1577	1642	1879	1938	2032	+ 94
Membres directs	5	3	3	1	1	-
Neuchâtel	288	375	479	565	590	+ 25
Nidwald	66	75	77	97	111	+ 14
Obwald	111	134	155	172	172	-
Saint-Gall *	1778	1914	2299	2357	2439	+ 82
Schaffhouse	857	929	983	1003	1002	- 1
Schwytz	271	302	361	400	398	- 2
Soleure	688	846	965	1003	1035	+ 32
Tessin	244	242	245	239	239	-
Thurgovie	2337	2530	3027	3138	3237	+ 99
Valais	132	130	225	259	270	+ 11
Vaud	3192	3147	3595	3681	3686	+ 5
Zoug	281	318	365	393	392	- 1
Zurich	5007	5278	5415	5717	5822	+ 105
Total	26726	28590	31800	33638	34540	+ 902

* Y compris le Liechtenstein jusqu'en 1960.

3. Les rapports entre l'association suisse et les sociétaires

Les rapports qui se montrent nécessaires avec les membres sont comme toujours maintenus essentiellement par l'intermédiaire de notre périodique «LE TRACTEUR et la machine agricole», qui paraît 15 fois par an, puis aussi par les contacts que nous avons lors de notre participation à des assemblées générales ou à des réunions régionales.

Au cours de ces vingt dernières années, nous nous sommes efforcés en toute occasion de connaître directement l'opinion des sociétaires au sujet des activités de l'ASPT, afin de savoir si elles correspondent à leurs désirs. Malheureusement trop peu nous donnent leur avis à ce propos, de sorte qu'il est impossible de tirer des conclusions valables pour la majorité de nos membres. Il ne nous reste donc qu'à nous dire, comme on le fait aussi en Suisse dans d'autres domaines: «S'ils ne réclament pas, c'est qu'ils sont contents». Malgré cela, nous voudrions reparler d'une suggestion faite il y a quatre ans. Il nous paraît indispensable que les propriétaires de tracteurs de chaque commune politique d'une certaine importance, ou de plusieurs petites communes, se réunissent au moins une fois l'an, en hiver, afin de discuter de problèmes d'actualité touchant la motorisation et la mécanisation des travaux, puis soumettent certaines questions jugées importantes au gérant de la section en cause. Nous invitons les hommes de liaison des sections, s'il en existe, ou à défaut ceux de nos sociétaires qui possèdent de l'expérience en matière de machinisme agricole, à prendre l'initiative d'organiser de telles rencontres régionales au cours de l'hiver prochain. Elle ne pourront manquer d'être fructueuses, en particulier grâce aux nombreuses propositions ou suggestions qu'elles provoqueront et qui permettront d'adapter constamment nos activités aussi bien aux nouveaux problèmes qu'aux nouvelles situations qui se présentent. Tous ceux qui prendront cette initiative sont assurés d'avance de notre vive reconnaissance.

4. La collaboration avec nos 22 sections

Cette collaboration a été également agréable, réjouissante et profitable au cours du présent exercice. Abstraction faite des séances annuelles du Comité central, les contacts sont maintenus principalement par téléphone et par correspondance. En ce qui concerne les affaires courantes, Messieurs les Présidents et Gérants de nos sections sont constamment renseignés par des lettres circulaires et des copies de documents. Au cours des douze derniers mois, 48 (53) envois leur ont été adressés, sans compter la correspondance. En procédant de cette façon, nous parvenons à tenir Messieurs les Présidents et Gérants de nos sections au courant de tout ce qui se passe d'important.

Nous remercions sincèrement Messieurs les Présidents et Gérants de nos diverses sections, ainsi que les membres de leurs comités, pour le dévouement dont ils ne cessent de faire preuve et leur précieuse collaboration, sur laquelle nous sommes heureux de pouvoir compter.

5. Les manifestations organisées par les sections

La mise sur pied des éliminatoires régionales et des finales cantonales dans le cadre de la «Coupe des jeunes agriculteurs — Expo 1964» (voir le Tableau 2a) a eu pour effet de porter un certain préjudice aux manifestations habituelles de la majorité des sections, en ce sens que la participation a été plutôt faible par rapport à l'important travail de préparation toujours nécessaire. Quoi qu'il en soit, plusieurs sont quand même parvenues à déployer une très vive activité dans ce domaine.

Les cours préparatoires destinés à inculquer les connaissances indispensables aux jeunes conducteurs de véhicules automobiles agricoles en vue de l'examen théorique qu'ils doivent subir ont été les manifestations les plus souvent organisées (246) et aussi les plus fréquentées (5927) (voir le Tableau 2). Les sections qui se signalèrent particulièrement à cet égard sont celles de Berne (119/1533), Saint-Gall (41/1512), Zurich (13/612), Fribourg (7/774), Thurgovie (18/417), Schaffhouse (8/212) et du Jura Bernois (10/204).

Comme ce fut déjà le cas l'année dernière, la participation des sections à l'organisation des examens théoriques pour jeunes conducteurs n'a pas été prise en considération dans le tableau susmentionné. Il convient toutefois de relever que cette collaboration a représenté pour elles la même dépense de temps exigée par n'importe quelle manifestation ordinaire. Les examens en question les ont obligées par ailleurs à différer la mise sur pied de tel cours ou de telle réunion. Si nous ne faisons pas état de cette collaboration dans le Tableau 2, c'est afin de ne pas donner des indications susceptibles de fausser la réalité.

On sait que l'Ordonnance sur la signalisation routière (OSR) est entrée en vigueur le 1er août 1963. Cette ordonnance incita plusieurs sections, lors de réunions régionales, à familiariser les agriculteurs avec les nouveaux signaux routiers. En organisant 31 conférences sur ce thème, auxquelles assistèrent 3100 personnes, la section bernoise a battu largement tous les records. Des éloges bien mérités doivent être adressés à ce propos à Monsieur Christen, gérant, ainsi qu'à M. Thomann, sergent de police, pour s'être ainsi dévoués pendant de nombreuses soirées. La section soleuroise s'est également distinguée dans ce domaine (15/362).

Dans les cours techniques organisés par les sections thurgovienne et schaffhousoise sont comprises respectivement 5 et 6 opérations de contrôle sur le bon fonctionnement de 70 et 68 tracteurs agricoles. De telles vérifications, instituées pour la première fois en 1957, ont déjà évité de sérieux ennuis et dépenses aux agriculteurs.

Aussi serait-il hautement souhaitable que d'autres sections fassent également figurer les opérations de contrôle de ce genre à leur programme d'activité. Dès que cela nous sera possible, nous ne manquerons pas d'organiser encore un cours d'instruction à ce sujet.

Les Tableaux 2 et 2a montrent qu'en mettant sur pied leurs différentes manifestations, les sections ont touché 22 938 (28 984) agriculteurs. C'est un

résultat dont il y a lieu de se réjouir. Nous exprimons nos vifs remerciements aux comités des sections, de même qu'aux conférenciers et aux moniteurs de cours, pour l'important et très utile travail qu'ils ont accompli là.

Tableau 2 Manifestations des sections

Section	Assemblées et réunions						Cours				Démonstr.		Excurs.		Total			
	Ass. gén.		Réunions rég.		Réunions rég. avec conf. techn.		C. techn.		C. prép.		n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.	n.	p.
Argovie	1	120	2	195	—	—	3	39	—	—	1	180	—	—	7	534		
Deux-Bâles	1	150	1	150	1	300	—	—	3	115	—	—	—	—	6	715		
Berne	1	300	3	260	31	3100	16	310	119	1533	—	—	—	—	170	5503		
Fribourg	1	125	9	485	—	—	—	—	7	774	—	—	—	—	17	1384		
Genève	1	50	1	50	—	—	3	57	—	—	—	—	—	—	5	157		
Grisons	—	—	—	—	—	—	12	135	1	30	—	—	—	—	13	165		
Jura Bernois	1	35	—	—	—	—	—	—	10	204	—	—	—	—	11	239		
Liechtenstein	1	54	1	28	—	—	—	—	2	32	1	50	—	—	5	164		
Lucerne	1	150	—	—	—	—	—	—	3	105	—	—	1	240	5	495		
Neuchâtel	1	60	1	60	—	—	—	—	12	77	—	—	—	—	14	197		
Nidwald	1	54	1	54	—	—	2	59	2	61	—	—	—	—	6	228		
Obwald	1	40	—	—	—	—	—	—	1	50	—	—	—	—	2	90		
Saint-Gall	1	127	7	352	—	—	2	45	41	1512	1	47	—	—	52	2083		
Schaffhouse	1	60	4	182	—	—	7	92	8	212	—	—	2	262	22	808		
Schwytz	1	78	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	78		
Soleure	1	109	1	109	15	362	2	31	—	—	—	—	—	—	1	37	20	648
Tessin	1	60	1	110	—	—	—	—	1	45	—	—	1	35	4	250		
Thurgovie	1	230	3	450	—	—	13	294	18	417	1	250	—	—	36	1641		
Valais	—	—	—	—	5	114	—	—	—	—	—	—	—	—	5	114		
Vaud	1	105	1	105	6	132	5	137	4	95	—	—	—	—	17	574		
Zoug	1	160	1	160	—	—	1	20	1	53	1	300	—	—	5	693		
Zurich	1	230	17	1785	—	—	17	499	13	612	3	395	9	955	60	4476		
Total	20	2297	54	4535	58	4008	83	1718	246	5927	8	1222	14	1529	483	21236		

Explications:

Ass. gén. = Assemblées générales rég. = régionales

conf.pr.ac.= conférence concernant la prévention des accidents

C. techn. = Cours techniques conf.techn. = conférence technique

C. prép. = Cours préparatoires en vue de l'obtention du permis de conduire
pour véhicules automobiles agricoles

n. = nombre de manifestations de ce genre

p. = nombre de participants.

Tableau 2a Coupe des jeunes agriculteurs – Eliminatoires régionales et cantonales

Canton	Nombre d'éliminatoires	Nombre	Équipes	Participants
Appenzell (AR + IR)	1	2	8	
Argovie	4	23	92	
Bâle (BL + BS)	1	12	48	
Berne	5	67	268	
Fribourg	8	63	252	
Genève	4	17	68	
Grisons	1	12	48	
Lucerne	1	11	44	
Neuchâtel	3	14	56	
Saint-Gall	1	8	32	
Schaffhouse	1	13	52	
Soleure	1	14	56	
Tessin	1	4	16	
Thurgovie	3	20	80	
Valais	2	9	36	
Vaud	9	98	392	
Zoug	1	12	48	
Zurich	4	39	156	
Total	51	438	1752	

6. Les organes de l'ASPT

L'Assemblée des délégués, qui, conformément à l'article 20 des statuts, représente l'organe suprême de l'association, siégea le 21 septembre 1963, pour la 37ème fois, à Romanshorn. Elle nomma membre du Comité central Monsieur J. Zogg, nouveau président de la section saint-galloise, en remplacement de Monsieur K. Rey, de Neu-St. Johann, qui avait donné sa démission. Le rapport d'activité et les comptes annuels 1962/63 furent approuvés à l'unanimité, de même que le programme de travail et le budget pour 1963/64. Les Délégués décidèrent par ailleurs d'octroyer en accord avec la section zurichoise et l'Union suisse des paysans une aide de longue durée au village de Humlikon, si durement éprouvé par la catastrophe aérienne de Dürrenäsch.

Le Comité central s'est réuni le 20 septembre 1963, pour la 75ème fois, à Frauenfeld. En dehors de la préparation des affaires devant être examinées par la 37ème Assemblée des délégués, il procéda à une élection complémentaire au Comité directeur en portant son choix sur Monsieur A. Isler, de Hugelshofen (TG). Ceci afin de repourvoir la place vacante créée par le décès de Monsieur J. Baumer, de Herten. Le vice-président de l'association fut désigné en la personne de Monsieur R. Stamm, de Thayngen (SH). D'autre part, le Comité central décida la constitution d'une Commission technique II en vue de mieux sauvegarder les intérêts des propriétaires et conducteurs de moissonneuses-batteuses. Cette commission comprend Messieurs H. Ryser, d'Oberwil (BL), président, F. Détraz, de Combremont-le-Grand (VD), et J. Hartmann, de Neftenbach (ZH).

Le Comité directeur tint trois fois séance, notamment le 5 septembre 1963 et le 11 janvier 1964. Lors de la première réunion, il s'agissait de discuter du nombre de numéros de notre périodique devant paraître annuellement, de l'approbation du contrat d'engagement conclu avec Monsieur W. Bühler, chef du Centre de cours I, ainsi que de la préparation des questions inscrites à l'ordre du jour de la 75ème séance du Comité central et de la 37ème Assemblée des délégués. La seconde réunion du Comité directeur eut lieu en commun avec la Commission technique I. Les questions examinées et discutées se rapportaient à des problèmes en relation avec le Centre de cours I de Riniken et le Centre de cours II prévu en Suisse romande, à la constitution de réserves de carburants dans l'agriculture, aux essais effectués avec des carburants de remplacement, ainsi qu'à l'aide devant être fournie au village de Humlikon. La troisième réunion, tenue auparavant et séparément le même jour, avait été consacrée à la préparation de la 38ème Assemblée des délégués, de même qu'au 40ème anniversaire de la fondation de l'ASPT, qui sera fêté au mois de décembre 1964.

La Commission technique I siégea par deux fois le 11 janvier 1964. La première séance eut lieu conjointement avec le Comité directeur, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, et la seconde séparément. Les débats engagés au cours de cette dernière portèrent sur la mise au

point des programmes d'enseignement prévus pour le Centre de cours de Riniken, l'examen de certaines questions de détail touchant les essais effectués avec des carburants de remplacement et l'organisation éventuelle d'une démonstration concernant «La conduite du tracteur du point de vue de la sécurité».

La Commission technique II fut constituée lors de la 75ème séance du Comité central. Elle se réunit dès lors trois fois, soit les 28 janvier, 18 avril et 27 avril 1964. Elle mit la dernière main aux programmes des deux cours sur les moissonneuses-batteuses et établit une liste de prix indicatifs pour le moissonnage-battage. Une «Feuille de recommandations à l'intention des clients d'entrepreneurs de travaux de moissonnage-battage» fut également élaborée et envoyée aux intéressés. La séance du 18 avril 1964 eut lieu avec la participation des chefs des groupements de propriétaires de moissonneuses-batteuses constitués dans les sections.

La Commission de construction pour le Centre de cours I s'est réunie le 11 janvier 1964 uniquement pour fêter, de façon très simple, la prise de possession du Centre. Jusque-là, ses membres avaient dû prendre plusieurs fois position, par écrit, au sujet de diverses propositions qui leur furent soumises.

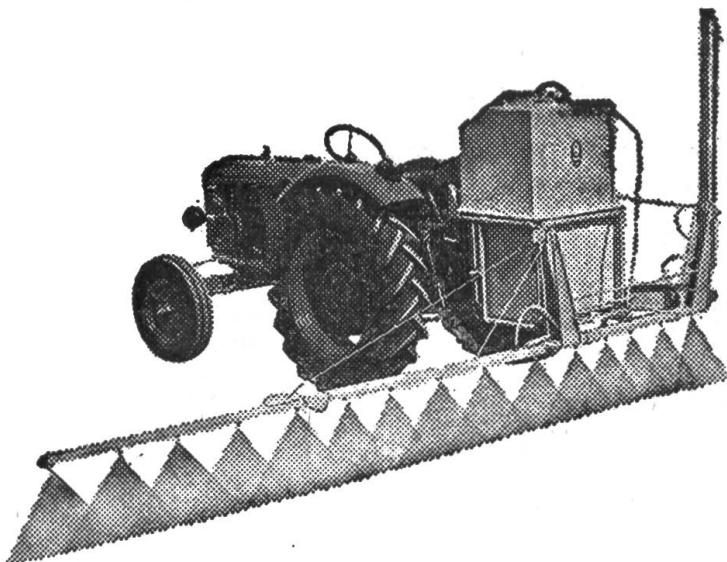
A suivre

PULVÉRISATEUR PORTÉ ERLAND

Traitez vos céréales et cultures à bon compte

Le pulvérisateur porté ERLAND travaille sur 7,30 m de large, a un récipient de 470 l., ne pèse que 125 kg

S'amortit suivant les exploitations en 3 ou 4 ans.



Demandez prospectus:

ROBERT FAVRE PAYERNE

Foire suisse de la machine agricole, Berthoud 1965, Halle 5, Stand 506